

## Assistantes et Assistants de Prévention

### Formation Préalable Obligatoire pour la FPT



#### Objectifs de la formation :

- Identifier le rôle et les missions d'assistant ou assistante de prévention
- Participer à la démarche d'évaluation des risques et à la politique de prévention
- Intervenir dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels
- Être capable d'assister et de conseiller l'autorité territoriale

Tous les détails au verso →



#### Public

Agents titulaires ou contractuels  
Catégorie A, B ou C  
Futurs Assistants de Prévention



#### Effectifs

8 personnes maximum  
par session  
Individualisation possible



#### Prérequis

Savoir  
lire, écrire  
et compter



#### Durée et Horaires

5 jours (30h)  
9h-12h Et 13h-16h  
Accessible en 30 jours



#### Validation

Attestation  
de formation



#### Animateur

Expert en prévention  
dans la FPT - ACFI  
10 ans d'expérience



#### Moyens

Salle de cours  
Vidéo projection  
Support de formation



**Méthodes pédagogiques :** Alternance de théorie et de pratique. Mises en situation, exercices sur la prévention, cartographie des acteurs, jeux pédagogiques



**Handicap :** Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements



**Tarifs et Financements :** 700€ HT / jour  
Rapprochez-vous de votre OPCO, de Pôle emploi ou utiliser votre Compte Personnel de Formation



**100 % de Réussite** en 2022



**100 % de Satisfaction** en 2022



## Déroulé de la formation

### Assistants et Assistants de Prévention

Formation Préalable Obligatoire pour la Fonction Publique Territoriale



#### Module 1 de la formation préalable : 3 jours

- Enjeux de la prévention des risques professionnels dans la fonction publique territoriale
- Principes Généraux de Prévention
- Cadre réglementaire, Responsabilité et Jurisprudence en prévention des risques
- Identifier les différents acteurs de la prévention dans la fonction publique territoriale ainsi que leurs rôles
- Positionnement et fonction d'assistant de prévention
- Déterminer les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant de prévention
- Intégrer les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels
- Distinguer et utiliser les documents obligatoires
- Participer à la démarche d'évaluation des risques professionnels (Document Unique)
- Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

#### Traduire en situation professionnelle les acquis de la première séance

#### Module 2 de la formation préalable : 2 jours

- Mécanisme d'apparition du dommage  
(Dangers, exposition, risques, élément déclenchant, dommages)
- Analyser l'accident de service ou la maladie professionnelle
- Connaître et savoir utiliser les méthodes d'analyse d'une situation de travail
- Rédiger rapports et compte-rendu adaptés aux publics concernés et communiquer à l'oral

#### Recensement et mise à disposition des outils



#### Règlementation :

Décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale  
Arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la formation obligatoire des assistants / conseillers de prévention, et des ACFI



#### Métiers et débouchés :

Assistant de prévention, Conseiller de prévention, Chargé de Prévention